

ASLYT LEGT SCHEURER – KESTNER THANN

Comment fonctionne l'Association Sportive du Lycée ?

Grâce à la prise de licence tu vas être membre de ton AS et tu vas pouvoir :

- participer à tous les entraînements proposés au sein de ton AS, ou en extérieur. (voir organisation au tableau d'affichage à la vie scolaire).
- participer aux compétitions sportives scolaires organisées dans ton district, mais aussi directement au niveau départemental, régional ou France pour certains sports (voir calendriers au tableau d'affichage à la vie scolaire)
- être jeune juge ou jeune arbitre – manager d'équipe – reporter – photographe etc
- participer à la vie associative de ton AS, en tant que membre du comité, réviseur au comptes, vice président etc...(Jeune Officiel valorisé au bac ou dans le livret scolaire).
- créer ta licence LOL (<https://opuss.unss.org/>) pour pouvoir manger prioritaire avant les entraînements.

La cotisation te permet d'être transporté gratuitement pour les compétitions (sauf nationales)

Certains entraînements ou sorties (ex : ski alpin) peuvent exiger une participation financière pour le transport et/ou les locations.

Conditions pour obtenir la licence : ETRE APTE A LA PRATIQUE DE L'EPS, remplir le formulaire ci – dessous : autorisation parentale. Rapporter le document et la cotisation à un professeur d'EPS.

ATTENTION : Les élèves qui veulent pratiquer **le rugby** doivent fournir un certificat médical de moins d'un an.

Attention : en cas de dispense d'EPS en cours d'année, la pratique à l'unss ne sera pas possible pendant la durée de l'inaptitude. (en cas d'inaptitude partielle ou spécifique à certaines pratiques, merci de fournir le certificat médical correspondant).

✂

Je soussigné Monsieur ou Madame (1)

Père, Mère, Tuteur de l'enfant (1)

Né (e) le..... à..... Classe :

Nom de ton compte facebook (pour invitation) et adresse mail afin de recevoir les informations importantes rapidement :

..... Adresse mail :

Autorise mon Fils ou ma Fille (1) à participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée de Thann.

J'autorise les responsables des compétitions et les accompagnateurs

- à prendre toute décision d'intervention médicale en cas d'urgence ;
- à véhiculer mon enfant (véhicules de location ou personnel).
- à photographier ou filmer leur enfant dans le cadre des activités organisées lors des compétitions, les reproduire et les diffuser dans les établissements scolaires qui le souhaitent, ou pour présenter à nos partenaires un exemple des activités proposées par l'UNSS. L'utilisation de ces documents sera faite en dehors de toute exploitation commerciale.
- Les modalités de transport et les lieux de dispersion sont affichés sur le panneau UNSS à proximité de la vie scolaire.

(1) rayer la mention inutile

Ci – joint la cotisation à l'AS d'un montant de : 12 € Activité (s) pratiquée (s)

Si je commande un T-Shirt (+ 8 €) Montant total : 20 €

(par chèque à l'ordre de - Aslyt du Legt Thann – espèce possible)

A, le

Signature :